

Mauguio, le 31 janvier 2024

SR/CB/MK/FC/104933

SG-1.1

Objet : Printanières et Automnales du Pays de l'Or

Tél : 06 71 22 89 55 - Mél. printanieres.automnales@paysdelor.fr

Madame, Monsieur,

Les espaces agricoles et lagunaires de notre territoire façonnent ses paysages, forgent son identité et participent à son rayonnement. Notre terroir est riche de nombreux savoir-faire, de produits emblématiques de qualité et de traditions culinaires dont vous êtes les artisans, les ambassadeurs et qu'il nous faut ensemble protéger et valoriser.

Avec les élus du Pays de l'Or, je souhaite donner un coup de projecteur à la variété des savoir-faire locaux issus des produits de la vigne, du maraîchage, mais également de l'élevage, de la pêche et de la conchyliculture. Dès le printemps, nous lancerons la première édition des « Printanières et Automnales du Pays de l'Or » pour mettre à l'honneur notre terroir et renforcer les liens entre producteurs, consommateurs et habitants, dans un esprit convivial, festif et dans le cadre authentique de nos villes et villages.

Huit dates, huit communes, comme autant d'événements gastronomiques fédérateurs, programmés les vendredis, de 19h à 23h, en mai, juin et septembre. Un espace de restauration sera aménagé en cœur de village pour permettre au public de consommer sur place, assis, debout. Une animation musicale en déambulation rythmera ces moments festifs.

Ils accueilleront les producteurs et artisans du territoire en capacité de proposer leurs produits sous forme de tapas ou d'assiettes prêtes à consommer et se distinguent en cela de simples marchés de producteurs. Pour accompagner les exposants et faciliter leur implantation sur les sites, le Pays de l'Or et les communes accueillantes mettront à disposition de nombreuses commodités détaillées dans le dossier joint (barnum, tables, électricité, glace).

Si vous souhaitez faire partie de cette belle aventure, nous vous demandons de remplir le formulaire d'inscription accessible à l'adresse suivante : <https://swll.to/SicWVo> et de nous faire parvenir le règlement signé, ainsi que les pièces justificatives demandées, avant le 21 mars 2024, par courrier à la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or.

Alain Hugues, Maire de Saint-Aunès et Vice-président à la résilience, au rayonnement et à l'agriculture durable et nos collaborateurs viendront à la rencontre de celles et ceux qui souhaitent s'y engager. Pour toute question préalable, vous pouvez les contacter au 06.71.22.89.55.

Dans l'intérêt de tous, faisons de cette première édition des Printanières et Automnales du Pays de l'Or, une démarche de qualité, incontournable pour ses habitants mais aussi pour nos proches voisins.

Je compte sur vous !

Stéphan Rossignol,
Président de la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or

